



A quand l'interdiction de vente de cigarettes ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 9 avril 2013

Pourquoi, alors que les fabricants de cigarettes sont obligés d'inscrire sur les paquets des messages préventifs tels que "Fumer tue", la vente de cigarettes est autorisée ?

C'est comme si l'on autorisait la vente d'armes à feu, avec pour inscription préventive sur l'arme : \ tirer peut tuer\ .

A quand l'interdiction de vente de cigarettes ?

Réponse :

Le précédent de la prohibition de l'alcool aux États-Unis ne plaide pas en faveur d'une interdiction de vente de cigarettes. La disparition progressive, mais probablement jamais totale, du tabac ne se décrète pas, elle s'accompagne.

Le parlement serait ainsi bienvenu de voter une loi qui programme la fin du tabac pour 2025 ou 2030, voire 2035, comme quelques pays l'on déjà fait. Ce serait ainsi le début d'un processus qui ne permettrait plus de voir des individus inconscients, des syndicats irresponsables ou des multinationales criminelles s'opposer aux objectifs de santé publique des lois anti-tabac sous des prétextes empruntés aux libertés individuelles ou à la libre concurrence.

Il n'y a pas de prison plus efficace que la dépendance imposée par le tabac car ses gardiens les plus zélés sont ses propres victimes !